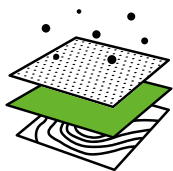




MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PLANIF
TERRITOIRES**

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

Début 2023, la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) au sein du Ministère chargé de l'urbanisme, avec ses partenaires associés au pilotage du réseau Planif Territoires (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, Intercommunalités de France, France Urbaine, Fédération nationale des SCoT, Fédération Nationale des Agences d'urbanisme, Cerema et CNFPT), a proposé à un groupe resserré d'élus, représentant un panel de collectivités d'échelles et de situations territoriales diverses, de réinterroger ensemble leur rôle et de bénéficier de leur regard sur les défis et nouveaux enjeux de la planification et sur les solutions à développer pour opérer un changement de trajectoire de la planification territoriale.

Une dizaine d'élus locaux ont accepté de s'engager dans cette démarche, dans le cadre du groupe de travail des « **élus ambassadeurs de la planification locale** ».

Fruit des principaux sujets d'échanges du cycle d'ateliers, ce document met en lumière les 5 facettes qui pourraient définir le rôle de l' élu à l'heure d'un nouveau paradigme de la planification locale.



L'ÉLU CONCILIATEUR

- Faire dialoguer et concilier les politiques locales et nationales, souvent perçues comme contradictoires.
- Garantir l'intégration de l'ensemble des enjeux locaux de manière systémique et à la bonne échelle dans les documents d'urbanisme.
- Encourager et soutenir de nouveaux imaginaires pour faire évoluer les pratiques locales de fabrique de la ville.



« Pour l' élu, son devoir est de mettre en équilibre l'ensemble des enjeux. Il faut néanmoins tenir compte de la réalité qui impose un contexte changeant et prendre en compte la temporalité des documents. »

Pierre DUCOUT

« Notre rôle est d'être moteur, parce que je suis toujours obligé d'interpeller les collègues, de les inciter à prendre cette culture de l'aménagement du territoire et de leur faire comprendre qu'il faut qu'on change de modèle. »

Jean-Paul MICHAUD



- Préparer le territoire et son avenir en conduisant des stratégies locales à long terme.
- S'appuyer de l'éclairage du technicien pour prendre des décisions politiques.
- Arbitrer, décider et agir rapidement face aux crises climatiques, sociales et économiques tout en conciliant différents horizons temporels de décisions et de visions prospectives.



« Nous ne sommes plus dans la même temporalité qu'avant. L'urgence climatique et sociale nous impose de revoir totalement la temporalité des projets. Quand on est en responsabilité, c'est notre rôle d'agir. »

Suzanne BROLLY

« On ne peut pas tout changer ni tout réformer sans concerter avec les acteurs du territoire. On est dans l'urgence de faire les choses et de les mettre en œuvre. Or, avec le changement climatique, il faut fixer des stratégies dans un contexte mouvant ce qui n'est pas simple. »

Danielle MAMETZ



L'ÉLU PÉDAGOGUE

- Acculturer les élus éloignés au changement de paradigme.
- Promouvoir un développement du territoire équilibré (pour un urbanisme de transformation) tout en préservant les ressources locales.
- Faciliter en s'engageant dans une présence régulière sur le terrain, comme clé de réussite au changement.



« La planification est une projection d'autant plus complexe qu'on demande à des élus de se projeter à 20 ans alors que la plupart ne seront plus aux commandes. Le plus important en stratégie territoriale reste pourtant la définition d'une trajectoire. »

Hervé LEFEBVRE



L'ÉLU QUI COOPÈRE

- Construire un cadre apaisé pour l' élu et ses services pour prendre le temps du dialogue et de la décision.
- Créer des espaces de dialogue formels et informels entre élus et avec les citoyens pour créer un consensus.
- Mutualiser les moyens et les compétences par la coopération intercommunale et inter-territoriale (via les Parcs Naturels Régionaux notamment) pour développer la solidarité locale.

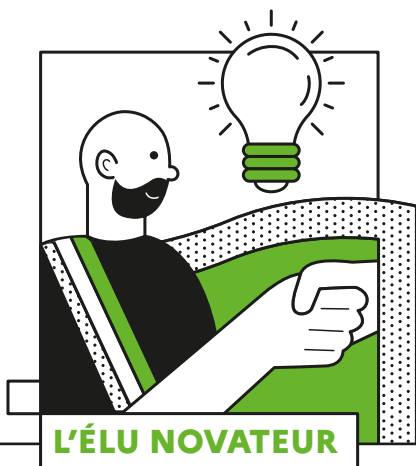


« Il est essentiel de prendre dès à présent le temps de se poser les bonnes questions car l'urgence crispe. Dans le Parc, on travaille sur le temps long, à 15 ans. Le Parc nous permet de nous retrouver pour échanger sans la pression de la délibération. »

Philippe GAMEN

« Pour qu'il y ait adhésion, il faut qu'il y ait conviction, et cela signifie qu'il faut prendre le temps de dialoguer. »

Hervé LEFEBVRE



L'ÉLU NOVATEUR

- Préparer au changement par la mise en récit et l'incarnation du projet du territoire.
- Expérimenter en impliquant l'écosystème associatif et socio-professionnel local.
- Partir des « besoins du bas » au plus près des habitants pour élaborer les documents d'urbanisme.



« Dans les petites communautés d'agglomération très rurales qui rencontrent des problèmes d'attractivité, il est d'autant plus important de fédérer autour d'un projet très concret pour susciter l'adhésion des autres communes autour d'un PLUi. »

Pierre GROSJEAN

« Le territoire c'est une histoire d'hommes et de femmes que nous devons associer au projet de territoire. »

Danielle MAMETZ

L'équipe du Réseau Planif Territoires remercie l'implication de l'ensemble des élus locaux à ce cycle d'ateliers et les associations nationales d'élus pour leur contribution à la préparation des ateliers.

- **Françoise BAILLY**, Vice-présidente de la CA de Blois en charge de l'aménagement, urbanisme, PLUi, habitat et accueil des gens du voyage, Maire adjointe de Saint-Gervais-la-Forêt
- **Suzanne BROLLY**, Vice Présidente à l'Eurométropole de Strasbourg, Adjointe à la Maire de Strasbourg
- **Céline CHARRIAUD**, Présidente de Saint-Flour Communauté et du SYTEC, Maire de Neuvéglise-sur-Truyère
- **Christophe DEGRUELLE**, Président d'Agglopolys
- **Pierre DUCOUT**, Président de la CC Jalle Eau Bourde, Maire de Castas
- **Philippe GAMEN**, Vice-président à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Président du PNR du Massif des Bauges, Maire du Noyer
- **Pierre GROSJEAN**, Conseiller départemental du Cher, Président de la SEM Territoria, Maire de Baugy
- **Hervé LEFEBVRE**, Président de la CC de Savès, Président du Syndicat Mixte SCoT de Gascogne, Maire de Samatan
- **Danielle MAMETZ**, Présidente du Syndicat Mixte Flandre et Lys, Vice-présidente du Syndicat mixte SIDEN-SIAN, Maire Boëseghem
- **Jean-Paul MICHAUD**, Vice-président du Grand Besançon en charge de l'aménagement du territoire et du SCoT, Président du Syndicat Mixte Besançon Coeur Franche-Comté, Maire de Thoraise
- **Sylvain ROBERT**, Président de la CA de Lens-Liévin et d'Euralens, Maire de Lens

Pour lire la synthèse du cycle d'ateliers sur le rôle de l'élu en planification, **flasher ce QR code.**



planif-territoires@developpement-durable.gouv.fr

Le réseau Planif Territoires, anciennement Club PLUi lancé en 2012 par le Ministère chargé de la transition écologique, est **le réseau d'acteurs de la planification territoriale** qui rassemble les communes, EPCI compétents, structures porteuses de SCoT, services déconcentrés ou agences d'urbanisme... tant techniciens qu'élus. Le réseau Planif Territoires outille les collectivités et structures porteuses dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et de planification (PLUi, SCoT). Le réseau partage les retours d'expériences locaux et promeut de nouvelles ambitions **pour accompagner le changement de trajectoire des territoires** dans un contexte de transitions multiples.

Pour suivre les travaux du réseau Planif Territoires, **rendez-vous sur le site internet en flashant ce QR code.**



En partenariat avec :

